

Des différences concrètes: un grand pas vers l'autonomie.

Ces changements bien compris et mesurés par les enfants, en amont de la rentrée, l'aideront à trouver sa place.

Les difficultés ou questions qu'ils suscitent pour les parents pourront être utilement discutés en réunion de classe à la rentrée.

De la maternelle...	...à l'élémentaire
A l'entrée, les élèves sont accompagnés dans la classe .	A l'entrée, les élèves entrent seuls au portail .
Parents et enseignants peuvent échanger oralement pour toute demande ou information au quotidien.	Un cahier de correspondance (à disposition dans le cartable) recueille tous échanges d'informations et demandes au quotidien par écrit .
L'école maternelle est responsable de la sortie des élèves: un enfant ne peut sortir de l'école que lorsqu'un responsable autorisé vient le chercher.	Les parents sont responsables dès la sortie des élèves au portail (il est indispensable d'être ponctuel ou de s'assurer de l'inscription de son enfant en accueil périscolaire sur le portail famille).
L'école maternelle fournit tous les outils , jeux et supports pédagogiques aux élèves.	Une liste de fournitures scolaires individuelles est à charge des familles , l'école élémentaire ne fournit que les manuels, cahiers d'activités et supports pédagogiques. Les élèves peuvent apporter leurs propres jeux de cour (voir règlement)
Le matériel utilisé en classe est rangé et géré collectivement . L'école est responsable de son matériel.	Chaque élève range et gère son propre matériel , dans sa case ou son cartable. Chaque élève est responsable de son matériel et de ses affaires .
Une ATSEM peut aider à l'habillage ou aux passages aux toilettes (pendant la classe au besoin).	Les élèves s'habillent et se changent seuls (gymnase ou piscine en particulier) et passent aux toilettes aux heures des récréations et pause méridienne uniquement .
Il n'y a pas de devoirs quotidiens à la maison.	Il y a des devoirs notés tous les jours dans le carnet dédié: un temps de relecture , puis de mémorisation de mots , poésies, ou leçons . Les devoirs peuvent être faits en études périscolaires dès lors que les enfants sont autonomes cependant (non conseillé en début d'année).